

# Groupe de travail Santé

Restitution des conclusions du groupe  
de travail du 16 janvier 2014



# Participants

- **Hubert Isnard**, médecin de santé publique
- **Olivier Lacoste**, directeur de l'Observatoire Régional de la Santé du Nord-Pas-de-Calais, référent de la commission Santé
- **Jean-Louis Carlier**, directeur de projet RTE
- **Louise Logerot**, RTE
- **Alain Azoulay**, Cabinet Azoulay Consultant

## Participants :

- **Nordine Dahes**, association Chlorophylle Environnement,
- **Jacqueline Miquet**, **Didier Cordonnier**, association La Coulée Verte
- **Jocelyne Gilski**, Conseil régional de l'ordre des médecins du Nord-Pas-de-Calais
- **Jean-Claude Delchambre**, habitant du hameau de la Becque
- **Michel Fermaut**, président du collectif des riverains du hameau de la Becque
- **Hélène Polak**, Collectif Non à la THT
- **André Ballekens**, adjoint au maire de Phalempin
- **Jean-Pierre Delencre**, adjoint au maire de Moncheaux

# Les objectifs du groupe de travail du 16 janvier 2014

- > Partager les **premiers résultats de l'étude Champs magnétiques**
- > Poursuivre la réflexion sur l'opportunité et les limites **de différents types d'études santé** :
  - Analyser l'enquête menée par le CRIIREM sur la ligne Cotentin-Maine
  - Examiner des questionnaires sociologiques sur d'autres territoires
  - Faire des propositions à la commission Santé sur la méthodologie
- > Définir **le contenu du cahier des charges de l'étude « Bruit »**

# Les remarques du groupe de travail sur les premiers résultats de l'étude « Champs magnétiques »

- > Dans la mesure du possible, **les trois dernières mesures chez les riverains seront réalisées lors d'une période de froid** (températures négatives), afin de disposer de mesures dans des conditions différentes
- > A titre d'illustration, **quelques mesures supplémentaires seront réalisées en été**
- > Afin **d'évaluer la pertinence de la modélisation**, il est nécessaire de **disposer de la courbe modélisée du champ magnétique tout en faisant figurer les points de mesure**

*NB : des exemples sur certaines sections de la ligne actuelle pourront déjà être présentés lors de la commission Santé du 24 janvier*

# Les conclusions du groupe de travail 1/2 sur l'opportunité et la méthode d'une étude « Santé »

- > Le groupe de travail est **partagé sur la pertinence de la méthode et le sens des résultats de l'enquête du CRIIREM sur la ligne Cotentin-Maine** :
  - Pour certains participants, l'enquête menée par le CRIIREM semble montrer que **la présence de lignes THT produit un effet néfaste sur la santé des riverains**
  - Pour d'autres, **les trop nombreux biais méthodologiques que comporte l'enquête ne permettent pas de répondre aux questions sur le lien entre présence de lignes THT et dégradation de la santé**
- > Néanmoins, **le nombre de personnes mobilisées dans le cadre de cette étude montre l'importance accordée au sujet des champs magnétiques par la population**

# Les conclusions du groupe de travail 2/2

## sur l'opportunité et la méthode d'une étude « Santé »

**Deux pistes sont retenues** par le groupe de travail pour « *enfin savoir s'il se passe quelque chose sous les lignes* » :

- > **À l'échelle nationale** : une étude sur le vécu des lignes THT par leurs riverains, « l'influence des lignes THT sur la survenue de certains symptômes » (perception, gêne ressentie, symptômes déclarés) - RTE appuie la demande auprès du ministère (DGEC)
- > **A l'échelle de la ligne actuelle** : une étude qualitative sur le même sujet, auprès d'un échantillon contrasté de 30 riverains (à proximité/éloignés de la ligne), sur la base d'un guide d'entretien incluant le thème direct de la santé. Entretien d'environ 1h30 menés en face à face. La neutralité du questionnaire et des intervieweurs devant être respectée en faisant appel à une équipe indépendante.

# Sur l'étude « Bruit »

- > La **préparation du cahier des charges de l'étude « Bruit »** sera effectuée directement dans le cadre de la commission Santé du 24 janvier 2014